

Tableau annexe à la délibération n°2020-73**récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées au Président, aux Vice-Présidents et aux conseillers délégués**

ELUS	NOM Prénom	TAUX MAXIMAL en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	TAUX VOTE	INDEMNITE BRUTE*
Président	RONDET Daniel	41,25%	35,74%	1 390,07 €
Vice-Président en charge des Finances et des Moyens Généraux	CLERGET DENIS	16,50%	10,43%	405,66 €
Vice-Président en charge du Développement économique, de l'Agriculture et de la Filière bois	LEBLANC Francis	16,50%	10,43%	405,66 €
Vice-Président en charge de la Voirie et de l'Urbanisme	MILAVEAU Stéphane	16,50%	10,43%	405,66 €
Vice-Président en charge de l'école et de l'accueil de loisirs sans hébergement	DELANOY Pierre-Marie	16,50%	10,43%	405,66 €
Vice-Président en charge du Tourisme et de la Communication	LARAIZE Olivier	16,50%	10,43%	405,66 €
Vice-Président en charge des Affaires Sociales, de la Vie Associative et des Sports	PAULMIER Véronique	16,50%	10,43%	405,66 €
Vice-Président en charge de la Culture, du Patrimoine et de l'Environnement	CUSIN-PANIT Stéphanie	16,50%	10,43%	405,66 €
Conseiller délégué à l'Urbanisme	de NICOLAY Marie	6%	5%	194,47 €
Conseiller délégué à l'ALSH	LALEVEE Marie-Solange	6%	5%	194,47 €
Conseiller délégué au Tourisme	BAJARD Christophe	6%	5%	194,47 €
TOTAL MENSUELS				4 813,10 €

*montant donné à titre indicatif au vu de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique au 1^{er} janvier 2020 et susceptible d'évolution en fonction des modifications éventuelles de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique